

COMMUNIQUE DE PRESSE de l'AFSCA

Action de contrôle annoncée DIEST

Résultats

30/03/2010

L'Agence alimentaire donne connaissance des résultats globaux de l'action de contrôle 'annoncée' à Diest.

Lors de cette action, 166 établissements du secteur de la distribution, actifs dans la chaîne alimentaire, ont été contrôlés.

9 contrôleurs et inspecteurs de l'Unité provinciale de contrôle du Brabant flamand y ont participé. L'action a débuté le lundi 15 mars et s'est clôturée le samedi 20 mars.

Sur les 166 opérateurs contrôlés 52 % font partie du secteur horeca (cafés, restaurants, friteries et cuisines de collectivités), 36 % sont dans la distribution (points de vente fixes, boulangers, bouchers et grossistes), et 11 % font partie du commerce ambulancier.

Grâce à la campagne d'information de la ville de Diest, la plupart des opérateurs visités étaient au courant de l'action, et un grand nombre d'entre eux s'étaient donc bien préparés. Lors de l'action de contrôle, la ville a mis un local à la disposition de l'AFSCA. La collaboration avec la ville de Diest a été excellente.

36 avertissements ont été établis et 2 procès-verbaux dressés. Aucun commerce n'a dû être fermé comme présentant une menace de danger pour la santé publique.

Personne de contact pour la presse francophone : Pierre Cassart 0477 69 35 65
Personne de contact pour la presse néerlandophone : Lieve Busschots 0477 59 83 93

